



BIEN CONNAÎTRE SES ASSURANCES



Se questionner par rapport à ses assurances est tout à fait normal. Ce qui l'est moins, c'est de ne pas trouver les réponses à ses questions.

Vous êtes-vous déjà demandé...

- Si mon ado conduit ma voiture, est-il automatiquement assuré?
- Comment puis-je faire baisser ma prime d'assurance automobile?
- Si je suis locataire, est-il nécessaire d'avoir une assurance habitation?
- Est-ce que j'ai besoin d'une assurance distincte pour ma motoneige?
- Est-ce que j'ai besoin d'une protection supplémentaire pour ma piscine?
- Dois-je informer mon assureur, si je travaille à mon domicile?
- Que faire si aucune compagnie d'assurance ne veut m'assurer?
- Dois-je avertir mon assureur que je me rends au travail avec ma voiture?

Vous ne connaissez pas la réponse à une ou plusieurs de ces questions? Alors contactez-nous pour éviter les mauvaises surprises.

La prévention, c'est génial!

Jack Chadirdjian,
*du Bureau d'assurance
du Canada (BAC) et du
Groupement des assureurs
automobiles (GAA)*

Vous avez une question
qui touche vos assurances?

Appelez-nous :
(514) 288-6015 ou 1 800 361-5131

Écrivez-nous :
info@trousseassurance.ca

Visitez-nous :
www.trousseassurance.ca



La Prévention
c'est génial

Un message des compagnies qui assurent
votre maison, votre auto, votre entreprise